

Questions orales

M. Lang: Eh bien, monsieur l'Orateur, même en tenant compte de la différence du prix de l'acier entre . . .

M. Fraser: Oui ou non?

M. Lang: Non, en ce sens que, même en tenant compte de la différence entre le prix que coûte l'acier dans cette région et les autres régions, le prix que demandait Rail West était nettement plus élevé que celui des autres entreprises. Le prix que nous avons offert de payer dépassait cet écart, mais, même à ce prix, Rail West ne pouvait pas fabriquer les wagons.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, c'est là une question qui touche de près beaucoup de gens; c'est pourquoi je voudrais poser une dernière question supplémentaire à ce sujet. Le ministre peut-il confirmer que des pourparlers se déroulent actuellement entre le gouvernement de Colombie-Britannique et son ministère, pour voir si cette entreprise pourrait présenter des soumissions qui lui permettraient peut-être d'avoir du travail à offrir dans les prochains mois? La question est cruciale pour bien plus de 200 personnes.

● (1450)

M. Lang: Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral comme le gouvernement provincial se rendent bien compte qu'elle est cruciale. C'est pourquoi, je le répète, les pourparlers se poursuivent. J'ai rencontré M. Phillips hier. Rail West a effectivement présenté une soumission pour cette commande, de sorte que le député devrait comprendre ce qui est arrivé jusqu'ici. Le gouvernement provincial aimerait remettre toute la question des prix à l'étude à l'occasion d'un nouvel appel d'offres. Il est clair que nous étudierons cette question.

* * *

LA SANTÉ**L'INTERDICTION POSSIBLE DE PRODUITS NOCIFS AUTRES QUE LA SACCHARINE**

Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Des quantités excessives de saccharine se sont révélées dangereuses pour les rats et elle sera interdite pour la consommation humaine, mais il faudrait noter que l'organisme humain est doté d'un dispositif d'autodéfense, de sorte que l'homme se noierait avant de contracter le cancer à la suite de l'absorption de quantités comparables. Le ministre dira-t-il à la Chambre si nous pouvons compter que ses chercheurs médicaux aillent jusqu'à interdire le chocolat, la crème glacée, le fromage, le foie, le lait, les œufs, la noix de coco, le sucre, le sel et tous les autres produits qui peuvent faire monter le taux de cholestérol et provoquer des maladies cardiaques chez les humains, même si nous ne sommes pas certains qu'ils soient sûrs pour les rats?

Des voix: Bravo!

Mme Holt: En outre, envisagera-t-il aussi d'interdire les autos, qui sont aussi dangereuses pour les humains, bien que nous ne possédions pas de statistiques sur le taux de mortalité chez les rats.

Des voix: Bravo!

[M. Fraser.]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord remercier le député de son apport utile à ce débat hautement scientifique. Je l'invite à revoir les déclarations qu'ont faites les fonctionnaires de mon ministère au comité de la Chambre qui étudiait le budget supplémentaire de mon ministère la semaine dernière. Elle y trouvera une explication très valable de toute l'étude et se rendra compte que l'Organisation mondiale pour la santé, en particulier, a fixé le niveau minimum de sécurité à une partie par 5,000, alors que, dans ce cas-ci, nous avons trouvé des agents cancérigènes dans une partie par 800. A ce sujet, le danger qu'ont révélé ces études dans ce cas-ci était effectivement tout à fait réel. J'espère que la question sera examinée de façon scientifique et sérieusement et que les gens qui seraient intéressés à se renseigner davantage sur ses aspects scientifiques viendront au comité quand il étudiera mes prévisions budgétaires la semaine prochaine. Mes fonctionnaires seront alors très heureux de fournir d'autres renseignements à ceux que le sujet intéresse.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE**LES HAUSSES DE TRAITEMENT DES HAUTS FONCTIONNAIRES—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Comme le premier ministre pense que les Canadiens vivent au-dessus de leurs moyens et puisque le gouvernement souhaite que les Canadiens nourrissent moins d'espoirs, serait-il prêt à reconsidérer ce qu'il a dit aujourd'hui durant la période des questions à propos des projets de hausses salariales pour les sous-ministres et d'autres hauts fonctionnaires? Voudrait-il considérer, entre autres, que l'on a recommandé deux hausses salariales, l'une rétroactive à avril dernier et l'autre à compter d'avril prochain, ce qui représente une somme considérable pour des personnes qui, tout comme moi, ne crèvent pas de faim?

M. Alexander: Je n'en suis pas si certain, Stanley.

M. Munro (Hamilton-Est): Vous en avez l'air.

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense que le député a mal lu le rapport. On ne recommande pas une hausse rétroactive. Ce n'est pas ce que j'ai compris. Il mentionne un barème et le répartit sur deux périodes de un an chacune. Il ne recommande pas de relever les traitements cette année à la suite de la hausse de l'an dernier. Au contraire. Le rapport précise que les cadres supérieurs ont subi un blocage d'une année. Il en tient compte. Comme je l'ai dit au chef de l'opposition, rares sont les Canadiens, et sûrement pas les syndiqués que le parti du député appuie, qui ont accepté un blocage d'un an comme nous l'avons fait à la Chambre et comme l'ont fait les hauts fonctionnaires.